



Cellule d'Analyse de Politiques
Economiques du CIRES



PROGRAMME D'ACTIVITES 2026

DECEMBRE 2025

CELLULE D'ANALYSE DE POLITIQUES ECONOMIQUES DU CIRES - CC N° 0227945C -
08 BP 1295 ABIDJAN 08

TÉL. : (00225) 27 22 44 41 24 - 01 01 97 84 13 - FAX : (225) 27 22 48 51 68

E-MAIL : ASSISTANAT@CAPEC-CI.ORG - WWW.CAPEC-CI.ORG /SISE AU CIRES, BD.

LATRILLE, PRÈS DU LYCÉE CLASSIQUE D'ABIDJAN

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES.....	2
INTRODUCTION	3
1- CONTEXTE GENERAL.....	4
1.1- CONTEXTE INTERNATIONAL	4
1.2- CONTEXTE NATIONAL	5
2- ACTIVITES PREVUES POUR 2026.....	6
2.1- TRAVAUX DE RECHERCHE	6
2.2- PUBLICATIONS	24
2.3- FORMATION	24
2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE.....	24
2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX.....	24
2.6- APPUIS TECHNIQUES ET CONVENTIONS	24
2.7- AUTRES ACTIVITES	25
2.8- PLAN DE COMMUNICATION 2026	25
2.9- RESULTATS ATTENDUS	27
3- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES	28
3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE.....	28
3.2- RISQUES.....	28
CONCLUSION	28
ANNEXES	29

INTRODUCTION

L'année 2025 a été marquée par des événements géopolitiques et économiques majeurs, avec des répercussions mondiales. L'annonce et l'application de la hausse des droits de douane par le Président des États-Unis a entraîné la perturbation des marchés et des tensions avec les pays subissant cette mesure. Parallèlement, la guerre en Ukraine a continué d'influencer les marchés de l'énergie et de l'alimentation, tandis que le conflit Israël-Hamas au Moyen-Orient a aggravé l'instabilité dans la région, avec des impacts économiques qui vont au-delà des frontières de ces pays.

Au niveau national, l'année 2025 a été marquée par l'organisation des élections présidentielles et législatives dans un environnement relativement apaisé quand bien même qu'il y ait eu quelques violences. Ces événements révèlent que le pays devra toujours faire face à des défis de sécurité et de stabilité politique et de développement socio-économique.

L'année 2026 marque le début de la mise en œuvre du nouveau PND 2026-2030 qui vise à consolider la croissance économique pour atteindre le statut de pays à revenu intermédiaire supérieur d'ici 2030, en s'appuyant sur la transformation structurelle de l'économie, la création d'emplois (surtout pour les jeunes), l'amélioration des conditions de vie, la réduction de la pauvreté, et le renforcement du capital humain, tout en restant aligné sur la vision « Côte d'Ivoire 2030 » et les ODD. La Cellule d'Analyse de Politiques Économiques du CIRES (CAPEC) devra continuer au cours de l'année 2026, sous les orientations de son Comité de Pilotage, de produire des travaux et de l'assistance technique de qualité pour accompagner la mise en œuvre de ce nouveau PND. Elle devra jouer un rôle clé en fournissant des analyses et des recommandations pour accompagner la mise en œuvre de ce nouveau PND. L'expertise de la CAPEC est aujourd'hui reconnue au-delà des frontières ivoiriennes. Elle s'impose de plus en plus comme une structure nationale, voire africaine capable d'orienter la politique économique.

En 2025, la CAPEC a finalisé la mise en œuvre des études suivantes : (i) élaboration d'une stratégie de taxation carbone pour la Côte d'Ivoire ; (ii) appui à la mise en place d'une fiscalité en faveur de l'alimentation saine en Côte d'Ivoire ; (iii) études sur les causes de vulnérabilités des communautés dans les zones frontalières (OIM, 2025) ; (iv) opérationnalisation du cadre de suivi et d'amélioration de la bonne gouvernance en Côte d'Ivoire ; (v) mise à jour du modèle T21-ISDG et renforcement des capacités de l'équipe d'experts ; (vi) deux études de l'OIM sur les causes de vulnérabilités des communautés dans les zones frontalières et ; (vii) revue à mi-parcours du Plan Stratégique de Relance de l'Aviculture Ivoirienne (PSRA II, 2021–2030) (PAPAN, 2025).

Elle poursuivra en 2026 la mise en œuvre des études et projets de recherche entamés et qui se poursuivent ; ce sont : (i) Projet "SPIA Country Level Stocktaking Exercise in Côte d'Ivoire – SCI-CI" (CAPEC – Université de Bordeaux / CGIAR SO, 2025) ; (ii) Last Mile Extension and Market Access Solutions : Impact Evaluation of OCP School Lab and Village Input Fairs in Côte d'Ivoire (J-PAL, 2025) ; (iii) analyse de la dynamique du dialogue État-secteur privé : capitalisation et perspectives (CCESP, 2025) ; (iv) état de la concurrence en Côte d'Ivoire en 2025 ; (v) insertion des femmes militaires dans les opérations de maintien de la paix et ; (vi) Optimisation des recettes fiscales dans les zones à forte concentration d'activités (Marcory Zone 4, Marcory Résidentiel, Cocody Danga) (Ministère des Finances et du Budget, 2025).

Au cours de cette première année de mise en œuvre du nouveau PND, la CAPEC ambitionne de renforcer son rôle dans l'analyse et l'élaboration des politiques économiques en Afrique, et particulièrement en Côte d'Ivoire, afin de relever les défis persistants liés à la transformation structurelle des économies et à l'amélioration du bien-être des populations et particulièrement de celles de la Côte d'Ivoire.

Le présent document présente le programme d'activités détaillé de la CAPEC pour l'année 2026. Les activités prévues prennent en compte un ensemble de défis auxquels fait face la Côte d'Ivoire. Il est structuré autour de trois sections. La première présente le contexte général ; la deuxième expose les activités prévues pour l'année 2026 tandis que la troisième section est dédiée aux indicateurs de performance et à l'analyse des risques associés.

1- CONTEXTE GENERAL

Cette section comprend dans un premier temps le contexte mondial et régional et dans un second temps une analyse du contexte national, qui permettent d'orienter les activités à mener.

1.1- CONTEXTE INTERNATIONAL

L'économie mondiale a été marquée en 2025 par un ralentissement de la croissance mondiale, affectée par les tensions commerciales et géopolitiques, avec une inflation persistante. L'inflation globale devrait continuer de diminuer, mais elle reste supérieure à l'objectif dans certains pays. Les perspectives risquent d'être révisées à la baisse. Une incertitude prolongée et une intensification des mesures protectionnistes pourraient freiner davantage la croissance¹.

De plus, certains pays avancés ont fait des coupes claires dans leurs enveloppes d'aide au développement et imposé de nouvelles restrictions à l'immigration. La réduction de l'aide affecte de manière disproportionnée plusieurs États fragiles et pays à faible revenu, qui risquent de ne plus être en mesure d'assurer certains services essentiels. Les pays avancés, traditionnellement tributaires de l'immigration, enregistrent un net recul de l'afflux net de main-d'œuvre étrangère, ce qui n'est pas sans conséquence pour le potentiel de production.

Au niveau des marchés financiers, le durcissement des conditions d'emprunt extérieur perdure, malgré la réduction des écarts de rendement sur les obligations souveraines et la reprise des entrées en investissements de portefeuille. Toutefois, le calme semble régner sur les marchés financiers malgré l'incertitude qui continue d'entourer les échanges commerciaux et la situation géopolitique. Par ailleurs, les risques pour la stabilité financière demeurent élevés en raison de la menace créée par les valorisations tendues des actifs, la pression croissante sur les marchés des obligations souveraines et le rôle grandissant des institutions financières non bancaires (FMI, Rapport sur la stabilité financière dans le monde, octobre 2025).

La croissance mondiale devrait ralentir de 3,3 % en 2024 à 3,2 % en 2025, et à 3,1 % en 2026. Ce ralentissement s'explique par les vents contraires liés à l'incertitude et au protectionnisme, même si le choc provoqué par les droits de douane est moins fort que prévu à l'origine. D'après les prévisions, la croissance dans les pays avancés s'inscrira aux alentours de 1½ % en 2025–26 et celle des États-Unis ralentira, pour s'établir à 2,0 %. Dans les pays émergents et les pays en développement, elle devrait se tasser juste au-dessus de 4,0 %. Il est attendu que l'inflation mondiale diminue à 4,2 % en 2025 et à 3,7 % en 2026, avec des divergences notables : une inflation supérieure à la cible aux États-Unis (et des risques orientés à la hausse) et une inflation modérée dans la plupart des autres régions du monde (FMI (2025a), Perspectives de l'Economie Mondiale Octobre 2025).

L'économie de l'Afrique subsaharienne fait preuve de résilience malgré un contexte extérieur difficile où les perspectives pour les prix des produits de base sont inégales, les conditions d'emprunt restent contraignantes et le commerce mondial et l'aide internationale se détériorent. La croissance économique devrait s'y maintenir à 4,1 % en 2025, puis enregistrer un léger regain en 2026 pour s'établir à 4,4 %, à la faveur de la stabilisation

¹ Perspectives de l'Economie Mondiale Octobre 2025 » du Fonds Monétaire International (FMI)

macroéconomique et des réformes en cours dans plusieurs des principales puissances économiques de la région (FMI (2025b), Perspectives Economiques Régionales : Afrique subsaharienne Octobre 2025).

Toutefois, cette résilience ne saurait être tenue pour acquise. La plupart des pays de la région concentrent une multiplicité de facteurs de vulnérabilité, aussi bien sur les plans monétaire, financier, extérieur que budgétaire. L'incertitude perdure, et le solde des risques reste orienté à la baisse. La mobilisation des recettes intérieures et la gestion renforcée de la dette peuvent permettre de renforcer la stabilité macroéconomique tout en finançant les besoins essentiels de développement.

Selon le FMI (2025a), les décideurs sont invités à rétablir la croissance en prenant des mesures crédibles, transparentes et viables. La diplomatie commerciale doit aller de pair avec l'ajustement macroéconomique. Il faut reconstituer les marges de manœuvre budgétaires et préserver l'indépendance des banques centrales. Il faut redoubler d'efforts dans la mise en œuvre des réformes structurelles. Pour les pays à faible revenu, la mobilisation des recettes intérieures, notamment au moyen de réformes de la gouvernance et des administrations publiques, est essentielle compte tenu de la diminution de l'aide extérieure.

1.2- CONTEXTE NATIONAL

L'année 2026 marque le début de la mise en œuvre du PND 2026-2030 qui s'articule autour de six piliers, à savoir : Pilier 1 : Paix, sécurité et stabilité durables ; Pilier 2 : Modernisation de l'agriculture, consolidation de la sécurisation foncière rurale, accroissement de la productivité et renforcement des chaînes de valeur agricoles ; Pilier 3 : Promotion de l'investissement privé, des champions nationaux et réduction de l'informalité ; Pilier 4 : Développement du capital humain, des compétences et création d'emplois décents ; Pilier 5 : Développement des infrastructures stratégiques et des pôles économiques régionaux, transition écologique, résilience climatique et économie circulaire ; Pilier 6 : Promotion de la bonne gouvernance et modernisation de l'État.

En dépit du contexte international difficile marqué par les effets résiduels du COVID-19, la guerre russo-ukrainienne, la crise dans le Sahel, le changement climatique, les guerres commerciales, et le recul du multilatéralisme, les perspectives économiques demeurent favorables, avec une croissance projetée autour de 6,2 % à 6,7 %. L'activité économique devrait bénéficier des investissements programmés avant la fin de la mise en œuvre du Programme National de Développement 2021–2025 et de l'entrée en production de la phase 2 du gisement Baleine. En Côte d'Ivoire, l'inflation devrait baisser en dessous de l'objectif de 3 % fixé par l'Union économique et monétaire ouest-africaine en 2025, grâce à l'augmentation de l'offre locale de denrées alimentaires portée par des conditions climatiques favorables et une amélioration des chaînes d'approvisionnement. L'assainissement budgétaire devrait permettre de contenir le déficit budgétaire à 4,2 % du PIB en 2024 et à 3 % en 2025. Le déficit du compte courant devrait se réduire à 6,9 % du PIB en 2024 et à 6,1 % en 2025, grâce à l'amélioration des termes d'échange².

Le budget 2026 de la Côte d'Ivoire s'équilibre en ressources et en dépenses à 17 350,2 milliards FCFA, en hausse de 13,1 % par rapport à 2025 (15 339,2 milliards FCFA). Il est structuré en 29 dotations et 158 programmes. Les recettes fiscales sont prévues à 8 193,8 milliards FCFA en 2026 contre 7152,8 milliards FCFA en 2025 soit un taux de croissance de 14,5%. La pression fiscale s'établirait à 15,7% en 2026 après 15,2 % en 2025 du fait de la poursuite des actions menées par le Gouvernement pour améliorer le recouvrement des ressources.

² <https://www.afdb.org/fr/pays-afrique-de-louest-cote-divoire/perspectives-economiques-en-cote-divoire>

A travers ce budget, le gouvernement compte poursuivre ses efforts pour la réduction de la pauvreté et des disparités sociales, en augmentant les allocations pour les programmes sociaux et facilitant l'accès aux services essentiels.

La consolidation budgétaire et la gestion active de la dette devraient permettre de maintenir le risque modéré de surendettement. Le déficit budgétaire primaire devrait se réduire fortement en 2025-2026 et continuer de diminuer à moyen terme en raison de la consolidation budgétaire, ramenant le ratio de la dette sur PIB sur une trajectoire de contraction. En conséquence, le niveau d'endettement devrait diminuer progressivement de son pic de 2024 à 56,9 % du PIB en 2025 pour atteindre 55,8 % du PIB en 2027. La dette extérieure et la dette intérieure devraient s'établir à 36,6 et 19,2. % du PIB, respectivement, en 2027, contre 37,8 % et 21,8 % du PIB en 2024³.

Cependant, des risques liés à la sécurité, aux conditions financières internationales et aux chocs climatiques pourraient menacer la croissance. La stabilité institutionnelle, la gestion de la sécurité et les réformes dans le cadre du Plan de Développement National sont essentielles pour garantir une croissance durable et inclusive.

2- ACTIVITES PREVUES POUR 2026

Le Programme d'activités de l'année 2026 s'articule autour de sept (7) points : (1) les études et recherches, (2) les publications, (3) les formations, (4) les séminaires de dissémination, forum et interface, (5) les études et recherches à titre onéreux, (6) appuis techniques et conventions, et (7) les autres activités. La sous-section (8) permettra de présenter les résultats.

2.1- TRAVAUX DE RECHERCHE

En 2026, les chercheurs de la CAPEC réaliseront neuf (09) études sur des thématiques majeures : négociations AES-CEDEAO, dette publique et intégration régionale, gouvernance et transformation structurelle, concurrence et performance exportatrice, prime de risque souverain et complexité économique, ainsi que déterminants macroéconomiques des rendements boursiers en Côte d'Ivoire.

Ils analyseront également l'effet de l'industrie manufacturière sur la mobilisation des recettes fiscales, l'impact des dépenses fiscales sur la productivité des PME (selon le genre) en Côte d'Ivoire, et le lien entre crédit numérique et productivité des petits producteurs de cacao, à travers une comparaison Ghana-Côte d'Ivoire.

Ces travaux s'inscrivent directement dans les enjeux de développement mis en avant par les documents stratégiques de politique publique en Côte d'Ivoire. Ils s'intègrent dans une dynamique de recherche-action pour éclairer les politiques publiques et répondre efficacement aux défis économiques et sociaux du pays, en lien avec les axes stratégiques du PND 2021-2030. Ils peuvent être regroupés sous quatre principales thématiques.

Groupe A. Transformation productive, industrialisation et fiscalité pro-croissance (en lien avec les Piliers 3 et 6 du PND 2026-2030)

Les études de ce groupe cherchent à comprendre comment la transformation productive et les incitations fiscales peuvent élargir l'assiette, améliorer la productivité des entreprises et financer durablement le développement. Elles visent également à analyser comment la finance numérique (mobile money / microcrédit) peut lever des contraintes de productivité dans une filière stratégique comme celle du cacao, via une comparaison entre la Côte d'Ivoire et le Ghana.

³ Situation économique de la Côte d'Ivoire - 15ème édition - Juin 2025

Etude 1 : Effets de l'industrie manufacturière sur la mobilisation des recettes fiscales en Côte d'Ivoire

: Dr TRAORE Nohoua

E1.1. Introduction

L'industrie manufacturière est souvent perçue comme le moteur de la transformation structurelle des économies en développement. Dans sa quête d'émergence, la Côte d'Ivoire a placé l'industrialisation au cœur de son Plan National de Développement (PND 2026-2030). L'enjeu est de passer d'une économie de traite, fortement dépendante de l'exportation de matières premières brutes (cacao, café, anacarde), à une économie transformatrice à forte valeur ajoutée. Le secteur industriel ivoirien, dominé par l'agro-industrie, l'énergie et la chimie, représente environ 22 % du Produit Intérieur Brut (PIB). Cependant, la contribution spécifique de l'industrie manufacturière reste un défi de taille. Selon la Banque Mondiale et le Ministère de l'Économie et des Finances, la part de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB stagne autour de 12 % à 15 % tandis que les recettes fiscales totales de la Côte d'Ivoire ont atteint environ 5 400 milliards FCFA en 2023. Le secteur industriel y contribue de manière significative, mais fait face à un taux de pression fiscale global encore inférieur à la norme de l'UEMOA (fixée à 20 %), se situant autour de 13-14 %.

Comprendre le rôle du secteur manufacturier est crucial pour combler ce gap. Aussi, l'industrie est un puissant vecteur de formalisation de l'économie, facilitant le traçage des transactions et la collecte de l'impôt. D'ailleurs, en Côte d'Ivoire, locomotive économique de l'UEMOA, ce secteur joue un rôle pivot non seulement dans la création de valeur ajoutée, mais aussi dans la configuration du paysage fiscal national. En effet, depuis une décennie, la Côte d'Ivoire affiche une croissance économique robuste, portée par une volonté politique de transformation locale des matières premières (notamment le cacao et l'anacarde). Au cœur de cette dynamique, l'industrie manufacturière se présente comme un levier essentiel pour diversifier l'économie et réduire la dépendance aux fluctuations des cours mondiaux des produits de base.

Pour financer ses ambitions de développement inscrites dans le Plan National de Développement (PND), l'État ivoirien doit relever le défi de la mobilisation des ressources domestiques. Alors que le secteur agricole reste largement informel et que le secteur des services est très fragmenté, l'industrie manufacturière offre une base fiscale plus stable et identifiable. Cependant, la relation entre croissance industrielle et recettes fiscales est complexe. D'un côté, l'industrialisation élargit l'assiette fiscale via l'impôt sur les bénéfices (BIC) et la TVA. De l'autre, les politiques d'incitation fiscale (exonérations du Code des investissements) destinées à attirer les industriels peuvent paradoxalement freiner la collecte immédiate des recettes. Pour la DGE, les dépenses fiscales (Exonérations) du Code des Investissements qui octroie de larges avantages fiscaux aux nouvelles industries pour encourager l'industrialisation, crée un manque à gagner immédiat pour le Trésor Public ivoirien (estimé parfois à plus de 1% du PIB), même si cela attire les investisseurs (Banque Mondiale ,2024).

Dès lors, la question centrale se pose : Dans quelle mesure l'expansion de l'industrie manufacturière contribue-t-elle réellement à l'accroissement des recettes fiscales en Côte d'Ivoire ?

Pour répondre à cette problématique, cette étude vise à analyser la contribution du secteur manufacturier à l'élargissement de l'assiette fiscale et d'évaluer son efficacité dans la mobilisation des ressources publiques en Côte d'Ivoire.

E1.2. Objectifs

E1.2.1. Objectif général

L'objectif général de cet article est d'analyser l'effet de l'industrie manufacturière sur la mobilisation des recettes fiscales en Côte d'Ivoire.

E1.2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique il 'agira de :

- Déterminer l'effet de la valeur ajoutée manufacturière sur les recettes fiscales ;
- Étudier l'effet de la dépense fiscale dans le secteur secondaire sur les recettes à long terme ;
- Identifier les sous-secteurs manufacturiers qui sont les plus « fiscalement rentables » ;
- Formuler des stratégies pour optimiser la collecte de l'impôt dans le secteur industriel.

E1.3. Revue de littérature

Dans une perspective théorique, selon la théorie de la transition fiscale, à mesure qu'une économie s'industrialise, elle remplace progressivement les taxes sur le commerce extérieur (douanes) par des taxes intérieures (TVA, IS), ce qui stabilise les recettes face aux chocs externes.

De nombreuses études empiriques dans les pays en développement (PED) confirment une corrélation positive entre la part de l'industrie dans le PIB et le niveau de pression fiscale. Analysant la structure économique comme déterminant, des auteurs comme Gupta (2007) et Pessino & Fenochietto (2010) ont démontré que les pays ayant un secteur manufacturier plus développé ont un potentiel fiscal plus élevé.

À l'inverse, une forte dépendance à l'agriculture (souvent exonérée ou informelle) limite la mobilisation des ressources. Dans le cas spécifique de la Côte d'Ivoire, le Rapport de la Banque Mondiale (2024) souligne que bien que l'industrie soit un levier de croissance, son apport fiscal est freiné par l'étroitesse de la base industrielle et la forte concentration des recettes sur quelques grandes entreprises.

E1.4. Méthodologie

L'objectif de cet article est d'analyser les effets de l'industrie manufacturière sur la mobilisation des recettes fiscales en Côte d'Ivoire. Ce travail utilise essentiellement des données secondaires issues de la Banque Mondiale (WDI, 2024). Ces données concernent celles de la Côte d'Ivoire allant de 1980 à 2023, soit 44 années d'observation. Un modèle ARDL est envisageable pour l'analyse empirique en vue de l'obtention de résultats à travers l'analyse économétrique.

E1.5. Résultats attendus

Les résultats attendus sont les suivants :

- l'effet de la valeur ajoutée manufacturière sur les recettes fiscales est déterminé;
- l'effet de la dépense fiscale à long terme dans le secteur secondaire sur les recettes est connu;
- les sous-secteurs manufacturiers les plus "fiscalement rentables" sont identifiés ;
- des stratégies pour optimiser la collecte de l'impôt dans le secteur industriel sont formulées.

Etude 2 : Impact des dépenses fiscales sur la productivité des PME en Côte d'Ivoire : une analyse selon le genre / Dr BECHO Isabelle épouse N'DRI

E2.1. Introduction

En Côte d'Ivoire, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) jouent un rôle central dans le tissu économique national, représentant environ 98% des entreprises et contribuant significativement à la création d'emplois et au développement économique (CEPICI, 2023). Conscientes de leur rôle, les autorités fiscales ont mis en place des politiques incitatives telles que des dépenses fiscales (exonérations, déductions et crédits d'impôts) pour stimuler la productivité des PME et renforcer leur compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux.

Cependant, malgré ces efforts, les résultats obtenus en matière de productivité restent insuffisants. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation, notamment le manque d'accès à l'information, la capacité d'absorption limitée des PME ou encore l'inefficacité de certaines politiques fiscales. Plus particulièrement, des études préliminaires soulignent que les PME dirigées par des femmes se heurtent à des obstacles structurels et sociaux plus complexes que celles dirigées par des hommes (Bardasi et al, 2007 ; Aterido et al, 2013 ; Banque mondiale, 2020).

Ces contraintes incluent des disparités d'accès aux dispositifs fiscaux en raison d'un manque d'information ciblée ou d'une complexité administrative ; une plus grande difficulté pour accéder au financement et aux capitaux nécessaires pour tirer pleinement profit des avantages fiscaux. De plus, la fiscalité ivoirienne, bien qu'incitative, semble ne pas avoir intégré une perspective de genre dans l'élaboration et la mise en œuvre des dépenses fiscales. En l'absence de données désagrégées par genre, il est difficile d'évaluer si ces politiques bénéficient réellement à toutes les PME de manière équitable.

Dans ce contexte, se pose la question de savoir si les dépenses fiscales sont effectivement accessibles de manière équitable à l'ensemble des PME et si elles contribuent à réduire, ou au contraire à accentuer, les écarts de productivité entre les entreprises dirigées par des hommes et celles dirigées par des femmes. Cette interrogation est d'autant plus pertinente qu'elle s'inscrit dans les objectifs du Plan National de Développement 2026–2030, notamment en matière de transformation structurelle de l'économie, de promotion du secteur privé et de renforcement de l'inclusion économique et de l'autonomisation des femmes.

E2.2. Objectifs

E2.2.1. Objectif général

L'objectif de l'étude est d'analyser l'impact des dépenses fiscales sur la productivité des PME en Côte d'Ivoire en intégrant une perspective de genre.

E2.2.2. Objectifs spécifiques :

Il s'agit spécifiquement de :

- ✓ identifier les types de dépenses fiscales bénéficiant aux PME en Côte d'Ivoire ;
- ✓ mesurer l'impact des dépenses fiscales sur la productivité des PME dirigées par des hommes et celles dirigées par des femmes ;
- ✓ comparer les écarts de performance en fonction du genre et des politiques fiscales appliquées.

E2.3. Méthodologie

Approche empirique

Pour évaluer l'impact des dépenses fiscales sur la productivité des PME en Côte d'Ivoire tout en intégrant une analyse selon le genre, une approche empirique basée sur des méthodes d'évaluation quasi expérimentales sera utilisée. Cette méthodologie permettra de contourner les biais de sélection potentiels et de garantir une évaluation rigoureuse de la causalité entre les dépenses fiscales et la productivité des PME. Trois techniques complémentaires seront mobilisées : le Propensity Score Matching (PSM), l'Endogenous Switching Regression (ESR) et la méthode de généralité entropique.

Le PSM sera utilisé pour appairer les PME et fournir une estimation initiale de l'effet des dépenses fiscales sur la productivité. L'ESR complètera cette analyse en tenant compte des caractéristiques non observables et des choix endogènes des PME. La méthode entropique permettra d'explorer les inégalités dans la distribution et l'efficacité des dispositifs fiscaux selon le genre.

Source des données

Dans le cadre de cette étude, il sera utilisé les données issues de l'enquête auprès des entreprises réalisées dans le cadre de l'étude financée par le Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS) (pour le compte de la Direction Générale des Impôts) portant sur l'impact des mesures d'exonérations fiscales en Côte d'Ivoire.

E2.4. Résultats attendus

A l'issue de cette étude, les résultats suivants sont obtenus :

- ✓ identification des dispositifs fiscaux les plus utilisés par les PME et leur efficacité perçue ;
- ✓ mise en évidence des écarts de productivité selon le genre, associés aux dépenses fiscales ;
- ✓ analyse approfondie des obstacles spécifiques rencontrés par les femmes entrepreneures dans l'utilisation des politiques fiscales.

Etude 3 : Accès au crédit numérique et productivité des petits producteurs de cacao : analyse comparative du Ghana et la Côte d'Ivoire / Prof KIMOU Assi Carlos

E3.1 Introduction

La Côte d'Ivoire et le Ghana représentent au moins 60 % de la production mondiale de cacao (Fountain & Huetz - Adams, 2020 ; ICCO 2020), soutenant les économies et les moyens de subsistance locaux. L'accès au crédit pour les agriculteurs est déterminé par divers facteurs, et les producteurs de cacao de Côte d'Ivoire et du Ghana sont confrontés à différents critères lorsqu'ils recherchent un crédit. Le crédit peut être obtenu auprès de sources formelles comme les banques commerciales ou de sources informelles comme les courtiers, les revendeurs locaux, les associations de crédit et les réseaux personnels (Haryanto et al., 2023).

Même si l'accès au crédit auprès des institutions financières peut améliorer l'efficacité agricole, il existe des obstacles importants pour les agriculteurs, tels que l'exigence de garanties et de revenus stables (Anang et Dagunga, 2023). Il est donc difficile pour les agriculteurs de rembourser leurs prêts et d'obtenir des crédits auprès

des banques (Alamsyah et al., 2023 ; Zheng et al., 2023). Par conséquent, de nombreux agriculteurs se tournent vers des sources informelles qui offrent des taux d'intérêt plus bas, des coûts de transformation réduits et exigent moins de garanties (Haryanto et al., 2023). Selon des études récentes, les agriculteurs qui parviennent à obtenir un crédit formel au Ghana peuvent augmenter leur production de fèves de cacao en accédant à davantage de ressources telles que des engrais et des pesticides.

Le secteur du mobile money en Côte d'Ivoire, avec plus de 22 millions d'utilisateurs actifs et un volume de transactions annuelles dépassant les 45 000 milliards FCFA en 2024 (ARTCI, 2025) marque une dynamique de pénétration en plein essor. Comme corolaire, des millions de personnes exclues du système bancaire traditionnel accèdent désormais à des services financiers de base, notamment les microcrédits via le téléphone portable.

En comparaison, ceux qui dépendent du crédit informel avec des taux d'intérêt plus bas ont un accès limité au crédit formel et rencontrent des difficultés à rembourser leurs prêts (Ankuyi et al., 2023 ; van Paassen et al., 2022). En outre, la majorité des producteurs de cacao sont incapables de rembourser les crédits formels à taux d'intérêt élevés, ce qui les conduit à recourir au crédit informel, qui consiste à fournir des intrants plutôt que de l'argent liquide.

Cependant, très peu d'évidences sont disponibles pour appréhender l'effet de crédit numérique via supports mobiles sur la performance des producteurs de cacao.

E3.2. Objectifs de l'étude

L'objectif principal de cette étude est de déterminer la corrélation entre la finance numérique et l'accès au microcrédit par les petits producteurs de cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana. De façon spécifique, cette vise à :

- Déterminer les facteurs conduisant au recours au crédit numérique ;
- Montrer la relation entre le crédit numérique et la productivité des petits exploitants de cacao.

E.3.3. Méthodologie

Suivant Campero et Kaiser (2013) Mutsonziwa & Ashenafi (2020) nous étudions les déterminants de l'accès des sources de crédit numérique. Afin de contrôler le biais de sélection possible, nous décomposons la décision d'utiliser le crédit numérique en un processus de décision en deux étapes dans lequel, tout d'abord, les ménages forment leur ensemble de choix en décidant du type d'institutions qu'ils veulent considérer comme des prêteurs potentiels (connaissance), et ensuite choisissent parmi eux (utilisation).

Aussi, nous utiliserons l'appariement par score de propension (PSM) en appariant les petites exploitations agricoles des deux groupes. Nous examinerons l'effet de l'accès au crédit numérique sur la productivité des petits producteurs en utilisant l'effet moyen de traitement (ATE) ainsi que l'effet moyen de traitement sur les traités (ATT).

E3.4. Résultats attendus

A l'issue de cette étude, les résultats suivants sont obtenus :

- Les déterminants du choix de l'institution de crédit sont connus ;
- L'incidence du crédit numérique sur la productivité des cacaoculteurs est analysée.

Groupe B. Compétitivité des entreprises, concurrence et insertion dans le commerce mondial (Piliers 3 et 5 du PND)

Ce groupe d'études visent à mesurer les déterminants microéconomiques de la performance exportatrice et les mécanismes concurrentiels qui stimulent (ou freinent) la montée en gamme.

Etude 4 : Intensité concurrentielle domestique et performance exportatrice des entreprises en Côte d'Ivoire / Dr KOUADIO Kouassi Boniface

E4.1. Introduction

Dans un contexte de mondialisation accélérée, la performance exportatrice constitue un levier majeur de croissance et de compétitivité pour les économies émergentes. En Côte d'Ivoire, les exportations représentent une part significative de l'activité économique : en 2024, les exportations de biens et services équivalaient à 27,6 % du PIB, illustrant la forte intégration du pays dans les échanges internationaux (Trading Economics, 2024). Par ailleurs, la valeur totale des exportations de marchandises atteignait 16,429 milliards USD en 2022, confirmant la place stratégique du commerce extérieur dans la structure productive nationale (World Integrated Trade Solution, 2023).

Ces dynamiques s'inscrivent dans un environnement macroéconomique favorable : la croissance économique ivoirienne a été en moyenne de 6,5 % entre 2021 et 2023, avant de se maintenir autour de 6 % en 2024 (World Bank, 2024). Dans ce contexte, la capacité des entreprises à exporter dépend non seulement de leurs caractéristiques internes (productivité, innovation, capital humain) mais également des conditions concurrentielles sur leurs marchés domestiques.

Or, les entreprises ivoiriennes évoluent dans des environnements concurrentiels hétérogènes. Cette structure peut influencer leurs comportements stratégiques, leur compétitivité et leur propension à exporter. La littérature internationale souligne des effets ambigus : la concurrence peut stimuler l'innovation et l'efficacité, mais aussi réduire les marges nécessaires aux investissements exportateurs (Azam et al., 2001 ; Aghion et al., 2005). D'où la nécessité d'examiner empiriquement comment l'intensité concurrentielle domestique affecte la performance exportatrice.

Problématique :

En effet, l'intensité concurrentielle domestique renvoie au degré de pression exercée par les entreprises concurrentes opérant sur le marché national, influençant les stratégies de prix, d'innovation et de performance des entreprises. Elle reflète la structure du marché, le niveau de rivalité entre entreprises et l'accessibilité du marché à de nouveaux entrants. Toutefois, en dépit de ses effets potentiellement positifs sur la productivité et l'innovation, son impact net sur la performance exportatrice demeure théoriquement indéterminé et appelle une validation empirique dans le contexte des économies en développement, notamment en Côte d'Ivoire.

Dans ce cadre, la question centrale à laquelle cette étude se propose de répondre est la suivante : Dans quelle mesure l'intensité concurrentielle domestique influence-t-elle la performance exportatrice des entreprises en Côte d'Ivoire ?

E4.2. Objectifs de recherche

L'objectif général de cette étude est de mesurer l'effet de l'intensité concurrentielle domestique sur la performance exportatrice des entreprises en Côte d'Ivoire.

De façon spécifique, il s'agira de

- Mesurer l'intensité concurrentielle domestique.
- Évaluer la performance exportatrice des entreprises.
- Analyser la relation entre concurrence domestique et exportation selon les profils sectoriels et structurels.

E4.3. Cadre théorique et revue de littérature

La littérature présente deux grandes perspectives. D'une part, la théorie de l'efficacité-X postule que la concurrence améliore l'efficacité, l'innovation et la compétitivité internationale. De nombreuses études (Nickell, 1996 ; Bloom et al., 2012 ; Bernard & Jensen, 1999) montrent que la concurrence améliore la productivité et renforce la capacité à exporter. D'autre part, la perspective schumpétérienne souligne qu'une concurrence excessive réduit les marges nécessaires au financement de l'innovation. Aghion et al. (2005) identifient une relation en U inversé entre concurrence et innovation.

Dans les pays émergents, les travaux montrent que la concurrence accroît la productivité et l'accès aux marchés extérieurs, même si l'intensité des effets dépend du niveau technologique (Fernandes, 2007 ; Iacovone & Javorcik, 2012). En Afrique, les résultats sont plus mitigés : une concurrence forte peut réduire les marges disponibles pour l'exportation (Azam et al., 2001), mais elle peut aussi améliorer la productivité des entreprises exposées au commerce international (Van Biesebroeck, 2005).

En Côte d'Ivoire, l'impact de la concurrence varie selon les secteurs. Certains segments agro-industriels bénéficient d'une concurrence modérée favorisant la montée en gamme, tandis que les secteurs manufacturiers fragmentés subissent davantage les effets négatifs d'une rivalité intense. Une analyse empirique récente est donc nécessaire.

E4.4. Méthodologie de recherche

E4.4.1. Sources de données

L'analyse empirique repose sur les données de l'enquête World Bank Enterprise Surveys (Enquêtes d'Entreprises de la Banque mondiale) 2023, qui est un programme mondial fournissant des microdonnées comparables issues d'entreprises de plus de 160 économies, utilisées pour analyser l'environnement des affaires et orienter les réformes et la recherche économique pour la Côte d'Ivoire. L'objectif est d'examiner comment l'intensité concurrentielle sur le marché domestique influence la performance exportatrice des entreprises, en contrôlant un ensemble de facteurs internes et contextuels.

E4.4.2. Modèle économétrique

L'estimation principale repose sur un modèle linéaire (OLS), adapté à la nature continue de l'intensité exportatrice et permettant d'identifier l'effet marginal de la concurrence. Compte tenu de la forte proportion d'entreprises ne réalisant aucune exportation, un modèle Tobit est mobilisé pour corriger la censure à gauche de la variable dépendante. Lorsque la variable dépendante sera le statut exportateur, l'analyse reposera sur des modèles Probit ou Logit, appropriés pour examiner la probabilité d'exporter en fonction de l'intensité concurrentielle.

E4.5. Résultats attendus

Cette étude vise à permettre de : (i) comprendre la relation entre intensité concurrentielle domestique et performance exportatrice est essentiel pour la transformation structurelle de la Côte d'Ivoire. ; (ii) fournir des résultats utiles aux décideurs, aux chercheurs et aux entreprises afin d'améliorer la compétitivité nationale et une plus grande intégration dans le commerce mondial.

Groupe C. Stabilité macro-financière, marchés, risque et coût du capital (Piliers 3 et 6 du PND)

Les études retenues visent à produire des évidences sur les canaux macro-financiers qui conditionnent les rendements, la perception du risque souverain et, in fine, le coût de financement de l'économie.

Etude 5 : Effets des facteurs macroéconomiques sur les rendements boursiers en Côte d'Ivoire / Dr TOURE Talnan

E5.1. Contexte

La bourse joue un rôle majeur dans l'intermédiation financière aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement. Elle met à la disposition des entreprises cotées des capitaux à long terme en regroupant les fonds de différents investisseurs, et leur permet de se développer en offrant à ces derniers des possibilités alternatives d'investissement pour placer leurs excédents de fonds. L'indice boursier, à cet égard, fournit un aperçu historique de la performance du marché boursier, servant de référence pour comparer la performance des portefeuilles individuels. La bourse rend possible, pour l'économie, de garantir des engagements à long terme dans le capital réel (Ologunde et al., 2006).

En effet, la Côte d'Ivoire, en tant que pays pivot de l'UEMOA (Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine), dispose d'un marché financier en croissance qui attire de plus en plus d'investisseurs locaux et internationaux. Ce marché, principalement représenté par la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), demeure un indicateur clé de la santé économique des économies de la zone UEMOA. Par conséquent, les rendements de la bourse reflètent non seulement les performances des entreprises cotées, mais aussi l'état général de l'économie nationale.

Cependant, ces rendements sont souvent influencés par un ensemble de facteurs macroéconomiques selon la littérature. La compréhension du lien entre facteurs macroéconomiques et rendements boursiers aide les décideurs, investisseurs et analystes à anticiper les mouvements du marché. Une telle analyse permet d' : (i) identifier les variables macroéconomiques les plus influentes, (ii) ajuster les stratégies d'investissement, et (iii) améliorer la prévision des rendements. Pour les investisseurs (institutionnels et particuliers), connaître les impacts des variables économiques clés, par exemple l'inflation, le taux d'intérêt, la croissance économique, permet de : (i) réduire le risque, (ii) optimiser les choix de portefeuille, et (iii) mieux gérer l'allocation d'actifs.

Dans un contexte où la Côte d'Ivoire poursuit des réformes économiques alignées sur le PND et connaît des variations importantes de ses variables macroéconomiques, il devient pertinent de comprendre comment ces facteurs affectent les rendements boursiers.

E5.2. Objectifs

L'objectif principal de l'étude est d'examiner l'effet de certains facteurs macroéconomiques sur les rendements du marché boursier en Côte d'Ivoire. Il s'agit spécifiquement de :

- ✓ déterminer l'impact des droits de douanes à l'export et à l'import, de l'indice de compétitivité, des investissements directs étrangers, de l'inflation (mesurée par l'indice des prix à la consommation), et des taux d'intérêt (mesurés par les taux des bons du Trésor) sur les rendements boursiers en Côte d'Ivoire ;
- ✓ évaluer la mesure de politique appropriée concernant la dynamique des variables macroéconomiques et leur effet résultant sur les rendements du marché boursier en Côte d'Ivoire.

E5.3. Revue de littérature

La littérature sur les marchés émergents met largement en évidence l'existence de liens entre variables macroéconomiques et performance boursière, mais les résultats demeurent hétérogènes selon les pays, les périodes et les spécifications économétriques. Sur le cas indien, Naik (2013) montre qu'à long terme les cours boursiers sont positivement associés à l'offre de monnaie (M3), aux côtés d'indicateurs réels et financiers (production industrielle, prix de gros, taux des bons du Trésor, taux de change). À l'inverse, pour le Nigeria, Osamuonyi et Evbayiro-Osagie (2012) trouvent une relation significative mais négative entre l'offre de monnaie (M2) et l'indice boursier, à court comme à long terme, soulignant que la liquidité peut aussi refléter des déséquilibres macroéconomiques.

Concernant le taux de change, plusieurs travaux concluent à un effet significatif : au Pakistan, Jamil et Ullah (2013) mettent en évidence une relation entre taux de change et rendements boursiers, et Aurangzeb (2012) observe, pour le Pakistan, l'Inde et le Sri Lanka, un impact positif du taux de change sur la performance boursière. Pour l'inflation, les études sur les marchés développés confirment souvent un effet défavorable : Sharpe (2002) explique la relation négative inflation–valorisation par la baisse anticipée de la croissance réelle des bénéficiaires et la hausse des rendements réels exigés ; Bordo et al. (2008) identifient également un impact négatif marqué de l'inflation sur les conditions de marché. D'autres travaux relativisent cependant l'influence des fondamentaux, relevant des effets non significatifs de certaines variables, notamment des taux d'intérêt au Nigeria (Onasanya & Ayoola, 2012) et au Ghana (Owusu-Nantwi & Kuwornu, 2011).

Dans ce contexte, la présente étude s'inscrit dans cette littérature en testant, pour la Côte d'Ivoire, l'impact des droits de douane, de la compétitivité, des IDE, de l'inflation et des taux d'intérêt sur les rendements boursiers.

E5.4. Méthodologie

L'étude s'appuie sur la théorie de l'évaluation par arbitrage (APT) de Stephen Ross, qui postule que les rendements d'un actif financier peuvent s'expliquer par son exposition à plusieurs facteurs de risque systématiques. Dans ce cadre, les rendements boursiers ivoiriens sont modélisés comme une fonction de variables macroéconomiques représentatives de l'environnement économique, financier et commercial. Empiriquement, l'identification du sens et de l'ampleur de ces relations repose sur des régressions estimées par la méthode des moindres carrés ordinaires (MCO), afin d'obtenir les coefficients associés à chaque facteur et d'évaluer leur significativité.

Le choix des variables explicatives est justifié par une littérature abondante montrant que les marchés boursiers réagissent aux changements macroéconomiques, y compris dans les économies en développement. Les variables retenues sont sélectionnées parce qu'elles influencent directement les coûts, la rentabilité, les anticipations de croissance et la perception du risque, éléments clés de la valorisation des entreprises cotées. Ce sont :

- Les droits de douane qui reflètent la politique commerciale et affectent le coût des importations, la compétitivité des firmes locales et les marges des entreprises dépendantes d'intrants importés. En Côte d'Ivoire, une hausse des tarifs peut renchérir les coûts de production et peser sur les rendements boursiers, tandis qu'une baisse peut améliorer la compétitivité et les perspectives de profits.

- L'indice de compétitivité qui synthétise la qualité de l'environnement des affaires (institutions, infrastructures, stabilité macroéconomique, efficacité des marchés). Une compétitivité accrue renforce la productivité, la confiance des investisseurs et l'attractivité du marché financier, ce qui devrait soutenir les rendements. Les investissements directs étrangers (IDE) jouent un rôle structurant via l'apport de capitaux, le transfert de technologies et l'amélioration de la productivité. Une hausse des IDE peut accroître les opportunités d'affaires, la liquidité du marché et la valorisation des entreprises, contribuant ainsi à de meilleurs rendements.

- Le PIB qui capte la dynamique conjoncturelle globale : une croissance plus forte est généralement associée à de meilleures performances des entreprises et à des anticipations de bénéfices plus élevées, ce qui tend à soutenir les cours et les rendements.
- L'inflation qui affecte la valeur réelle des rendements et accroît l'incertitude. Elle érode le pouvoir d'achat, augmente les coûts de production et, dans des marchés moins profonds, est souvent associée à une baisse des rendements.
- Enfin, les taux d'intérêt qui influencent le coût du capital, l'arbitrage entre actions et placements obligataires, ainsi que la charge financière des entreprises. Une hausse des taux tend à réduire l'attrait relatif des actions et à peser sur les rendements boursiers, via le canal du crédit et la transmission de la politique monétaire (notamment dans l'UEMOA).

E5.5. Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus :

- l'impact des droits de douanes à l'export et à l'import, de l'indice de compétitivité, des investissements directs étrangers, de l'inflation (mesurée par l'indice des prix à la consommation), et des taux d'intérêt (mesurés par les taux des bons du Trésor) sur les rendements boursiers en Côte d'Ivoire est déterminé ;
- la mesure de politique appropriée concernant la dynamique des variables macroéconomiques et leur effet résultant sur les rendements du marché boursier en Côte d'Ivoire sont évaluées.

Etude 6 : Prime de risque souverain et complexité économique en Afrique / Dr Kacou Yves

E6.1. Contexte et justification de l'étude

La prime de risque souverain correspond au surcroît de rendement exigé par les investisseurs pour détenir la dette d'un État par rapport à un actif jugé sans risque. En Afrique, cette prime demeure souvent élevée, traduisant des fragilités structurelles : volatilité macroéconomique, dépendance aux matières premières, faiblesse institutionnelle et exposition aux chocs externes. Dans des économies où les marchés financiers sont relativement peu profonds et où les termes de l'échange pèsent fortement sur les équilibres, la prime de risque devient un déterminant central du coût d'emprunt public et, par conséquent, de la soutenabilité de la dette.

Parallèlement, la notion de complexité économique propose une lecture structurelle du développement, fondée sur la diversité et la sophistication des exportations. Une économie plus complexe dispose généralement d'un tissu productif plus résilient, d'une capacité d'innovation accrue et d'une meilleure stabilité macroéconomique, notamment budgétaire. En théorie, cette transformation productive peut renforcer la crédibilité d'un pays, réduire sa vulnérabilité aux chocs et, in fine, contribuer à une baisse de la prime de risque. Pourtant, malgré l'intérêt du mécanisme, peu d'analyses ont étudié de manière systématique le lien entre complexité économique et perception du risque souverain, en particulier dans les pays africains.

Cette problématique est particulièrement pertinente pour la Côte d'Ivoire, engagée dans une phase où le recours aux marchés financiers internationaux s'intensifie et où la gestion de la dette requiert davantage de finesse. La stratégie de gestion de la dette à moyen terme 2025–2029 souligne un niveau d'endettement significatif (dette de l'administration centrale proche de 60 % du PIB fin 2024) et des risques liés au refinancement, notamment sur la dette intérieure, ainsi qu'à l'exposition en devises. Dans ce contexte, le coût de financement dépend étroitement de la perception du risque par les investisseurs. Les signaux récents des marchés, émissions obligataires

internationales en 2024–2025 à des conditions relativement améliorées après couverture de change, et relèvement de la notation souveraine, rendent l'analyse empirique encore plus opportune.

La Côte d'Ivoire présente en outre une complexité économique encore limitée, du fait de la concentration des exportations sur des produits agricoles (notamment le cacao), mais des améliorations récentes liées à la transformation locale et à la diversification renforcent l'intérêt de mesurer les gains potentiels d'une montée en gamme. Sur le plan des politiques publiques, l'étude peut fournir des ordres de grandeur reliant transformation structurelle et réduction du coût du capital public, aider à hiérarchiser les réformes et guider les choix de maturité, devise et calendrier des émissions, dans un contexte de vulnérabilité au refinancement.

E6.2. Objectifs de recherche

L'objectif principal est d'évaluer si une économie plus diversifiée et sophistiquée contribue à réduire la perception du risque souverain en Afrique par les investisseurs internationaux

Plus précisément, cette étude vise à :

- ✓ Identifier les canaux à travers lesquels la structure productive influence le risque souverain ;
- ✓ Évaluer les disparités entre les pays africains ;
- ✓ Proposer des orientations de politique économique visant à articuler la transformation structurelle avec les enjeux de financement public.

E6.3. Méthodologie

La méthodologie repose d'abord sur la construction d'une mesure fiable du risque souverain, obtenue en comparant les rendements des obligations publiques nationales à ceux des obligations américaines de même maturité, de manière à neutraliser le risque de change et à isoler la véritable prime de risque souverain. Une fois cette mesure établie, et en s'appuyant sur les avancées récentes de l'apprentissage automatique causal, connues sous le nom de double machine learning (DML) (Chernozhukov et al., 2018), nous évaluons l'impact de la complexité économique sur les spreads de crédit souverain (par rapport aux États-Unis) d'un large panel de pays africains. L'analyse intègre un ensemble étendu de variables de contrôle, incluant des facteurs pertinents déjà identifiés dans la littérature, tels que les variables macroéconomiques, de marché, liées à la dette et institutionnelles. En complément, nous examinons la capacité prédictive de la complexité économique parmi un vaste ensemble de déterminants. Pour cela, nous mobilisons un modèle de gradient boosting, qui permet de comparer l'importance relative de chaque variable et de déterminer si la complexité économique figure parmi les facteurs les plus influents dans la formation des primes de risque. Le développement récent de notations endogènes des pays africains, appuyé par BAD peuvent être mobilisées dans des analyses de robustesse. Par exemple, il est possible d'examiner si l'effet de la complexité économique sur les spreads diffère selon que l'on contrôle pour des notations internationales ou pour des notations endogènes africaines. Cela permettrait de positionner l'étude au cœur du débat sur la mesure du risque souverain africain et de montrer en quoi une approche structurelle, fondée sur la complexité économique, peut compléter utilement les cadres de notation existants.

E6.4. Résultats attendus

A la suite de cette étude :

- ✓ les canaux à travers lesquels la structure productive influence le risque souverain seront identifiés ;
- ✓ les disparités entre les pays africains seront évaluées ;

- ✓ des orientations de politique économique destinées à articuler la transformation structurelle avec les enjeux de financement public seront proposées.

Groupe D. Dette, gouvernance économique et coopération / intégration régionale (Piliers 6 et 1 du PND)

Les deux études de ce groupe permettront d'éclairer les arbitrages dette-gouvernance-transformation et les conditions institutionnelles ou régionales d'une soutenabilité durable (y compris dans un contexte de recomposition géopolitique).

Etude 7 : Dette publique, qualité de la gouvernance et transformation structurelle en Afrique? Dr ASSOUM

E7.1. Contexte et justification

Au cours des deux dernières décennies, l'Afrique a connu une progression rapide et durable de son endettement public. Entre 2010 et 2024, la dette publique du continent aurait augmenté d'environ 170 %, dépassant 1,8 trillion de dollars (AfDB, 2025). Dans le même temps, la charge de la dette s'alourdit : près de 18 % des recettes publiques seraient désormais consacrées au service de la dette (AfDB, 2022). Cette dynamique intervient alors que la transformation structurelle — c'est-à-dire le transfert de la main-d'œuvre des secteurs à faible productivité (agriculture, informel) vers les secteurs modernes (industrie, services) — demeure lente en Afrique comparativement aux autres régions.

Sur le plan théorique, la dette publique peut être un levier de croissance lorsqu'elle finance des dépenses productives, notamment l'accumulation de capital public (infrastructures, équipements, services collectifs). Cette lecture, associée à des auteurs comme Keynes, Lerner, Barro ou encore Cukierman et Meltzer, considère l'endettement comme un instrument de stabilisation et de financement d'investissements socialement utiles. Toutefois, les résultats empiriques sont contrastés. Une partie de la littérature met en avant les risques : effets d'éviction de l'investissement privé, hausse des coûts de financement, réduction de l'épargne disponible et vulnérabilité accrue, conduisant potentiellement à un ralentissement du développement (Ashton ; Williamson). D'autres travaux, à l'inverse, montrent qu'une dette bien gérée peut soutenir l'industrialisation et accélérer la transformation structurelle lorsqu'elle s'inscrit dans un cadre macroéconomique et politico-institutionnel cohérent (Ventura & Voth ; Debortoli & Nunes).

Une explication majeure de ces divergences réside dans la qualité de la gouvernance. L'efficacité de la dette dépend de la capacité des institutions à mobiliser les recettes, sélectionner et exécuter des projets pertinents, assurer la transparence, limiter les gaspillages et réduire les pertes liées à la corruption. Des travaux de référence (Alesina & Tabellini ; Persson & Svensson ; Roubini & Sachs) soulignent que déficits persistants et accumulation de dette sont souvent corrélés à des fragilités institutionnelles et à des conflits politiques. Dessy et Vencatachellum insistent ainsi sur l'existence d'un niveau minimal de qualité institutionnelle pour que la dette se traduise réellement par plus d'investissement et de croissance. Autrement dit, l'impact de la dette sur la transformation structurelle varie selon la capacité de l'État à convertir les ressources empruntées en capital productif.

La question centrale devient alors : dans quelle mesure la gouvernance conditionne-t-elle le rôle de la dette publique dans la transformation structurelle en Afrique ? La recherche proposée vise à combler cette lacune en testant l'hypothèse d'un seuil de gouvernance au-delà duquel la dette devient favorable à la transformation. Elle s'aligne sur le PND 2026–2030, notamment le Pilier 6 (bonne gouvernance et modernisation de l'État), tout en contribuant au Pilier 1 (Paix, sécurité et stabilité durables).

E7.2. Objectifs de recherche

Au regard des enjeux exposés dans la problématique, l'objectif général de cette étude est d'analyser comment la qualité de la gouvernance conditionne l'impact de la dette publique sur le processus de transformation structurelle en Afrique.

Cet objectif général est décliné en plusieurs objectifs spécifiques qui sont les suivants :

- ✓ développer un cadre théorique formalisant les mécanismes par lesquels la dette publique affecte le capital public productif et, à travers lui, la transformation structurelle ;
- ✓ identifier empiriquement l'existence d'un seuil de gouvernance à partir duquel l'effet de la dette publique devient positif ;
- ✓ évaluer la robustesse de cette relation à travers différentes mesures de la transformation structurelle (VA des secteurs modernes, emploi moderne) ;
- ✓ formuler des recommandations de politiques publiques pour améliorer la gestion de la dette et renforcer le rôle de la gouvernance dans la transformation structurelle.

E7.3. Méthodologie

E7.3.1. Cadre théorique

Le projet repose sur un modèle bi-sectoriel inspiré d'Herrendorf et al. (2014), dans lequel :

- ✓ le secteur moderne est plus intensif en capital public que le secteur traditionnel ;
- ✓ la dette publique affecte la transformation via son impact sur l'accumulation du capital public productif ;
- ✓ la gouvernance détermine la fraction de la dette réellement transformée en capital productif.

E7.3.2. Stratégie empirique

Pour tester les prédictions du modèle théorique, l'étude mobilisera :

- ✓ des modèles dynamiques de panel à seuil permettant de capturer les effets non linéaires et endogènes entre dette, gouvernance et transformation structurelle.
- ✓ deux approches complémentaires :
 - Seo & Shin (2016) : permet un seuil endogène et des variables potentiellement endogènes ;
 - Kremer et al. (2013) : sert de robustesse avec un traitement différent de l'endogénéité.

E7.3.3. Données

Les données utilisées dans cette étude couvrent la période 2002–2019 et portent sur un échantillon de 42 pays africains. Elles proviennent principalement des bases de données de la Banque mondiale (World Development Indicators et Worldwide Governance Indicators) ainsi que du Fonds monétaire international.

E7.4. Résultats attendus

Cette recherche devrait :

- ✓ Fournir un cadre théorique original reliant dette, gouvernance et transformation structurelle, enrichissant la littérature sur les non-linéarités de la dette.
- ✓ Établir empiriquement un seuil de gouvernance au-delà duquel la dette devient favorable à la transformation structurelle.
- ✓ Mettre en évidence le rôle crucial de la gouvernance dans l'efficacité des politiques d'endettement.
- ✓ Proposer des recommandations opérationnelles pour les gouvernements africains, les institutions régionales et les partenaires techniques.

Etude 8 : Soutenabilité de la dette extérieure et intégration régionale en Afrique / Dr KRAMO Germain

E8.1. Contexte

Au cours des deux dernières décennies, la dette extérieure des pays africains a connu une progression rapide, portée à la fois par la multiplication des euro-obligations, la contraction de prêts commerciaux à taux élevés et la vulnérabilité persistante des balances des paiements. L'encours total de la dette extérieure était de 904,90 milliards de dollars en 2024 avec une moyenne de 623,84 milliards de dollars sur la période 2009-2024. Les pays en développement se trouvent, en 2025, au confluent de multiples difficultés en matière de dette. Alors que la vulnérabilité des pays à faible revenu, des pays les moins avancés et des économies africaines quant à la soutenabilité de la dette s'est visiblement accentuée en 2024.

Cette dynamique a ravivé les risques de surendettement et menacé la stabilité macroéconomique, comme en témoignent les analyses de viabilité de la dette (DSA) du FMI qui classent un nombre croissant de pays africains en situation de risque élevé.

Parallèlement, le continent connaît une accélération des initiatives d'intégration régionale, telles que la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), l'approfondissement des unions économiques (UEMOA, CEMAC), ou encore la montée en puissance des marchés financiers régionaux, censées réduire les vulnérabilités externes et favoriser la résilience financière.

Dans ce contexte, une interrogation majeure émerge : l'intégration régionale permet-elle effectivement d'améliorer la soutenabilité de la dette extérieure en Afrique, et cet effet varie-t-il selon le degré d'intégration, la structure économique des pays et le type d'union (commerciale vs monétaire) ?

En théorie, un approfondissement de l'intégration régionale peut renforcer l'autonomie financière des pays membres : diversification des exportations, expansion des échanges intra-africains, réduction de la dépendance vis-à-vis des créanciers extracontinentaux, harmonisation des politiques budgétaires, stabilisation des taux de change dans les unions monétaires, et accès à des financements régionaux plus stables. Ces mécanismes devraient, en principe, réduire la vulnérabilité externe et la probabilité de crises d'endettement.

Les marchés financiers régionaux et les Banques de développement régionales (BAD, BOAD, Afreximbank) offrent une diversification des sources de financement. Cela permet d'avoir des financements plus stables, moins coûteux. Ce thème est pertinent pour l'Afrique, surtout dans le contexte de la ZLECAf, des unions monétaires (UEMOA, CEMAC) et des communautés économiques régionales (CEDEAO, SADC, COMESA). De plus, la ZLECAf, bien qu'ambitieuse, n'est qu'à ses débuts et son impact sur la structure de financement externe demeure largement inexploré. Enfin, les résultats de la présente étude seront utiles pour la mise en œuvre de l'axe 2 du PND 2026-

2030 de la Côte d'Ivoire portant sur la modernisation et la gouvernance. Cet axe vise l'amélioration des services publics et de la gouvernance économique et financière.

E8.2. Objectifs

L'objectif général de cette étude est d'analyser le rôle de l'intégration régionale dans la soutenabilité de la dette des pays africains.

De façon spécifique, il s'agira de :

- ✓ présenter l'évolution de l'intégration régionale en Afrique ;
- ✓ examiner la soutenabilité de la dette et les conditions sous lesquelles l'intégration régionale favorise la réduction de l'endettement des pays africains ;
- ✓ déterminer l'effet de l'intégration régionale sur la soutenabilité des pays africains ;
- ✓ formuler des recommandations de politique économique portant sur l'intégration africaine et la soutenabilité de la dette extérieure.

E8.3. Méthodologie

Selon Fève et Hénin (1998)⁴, toute réflexion sur la soutenabilité doit partir de la contrainte budgétaire de la nation. Dans leur analyse, la dynamique d'accumulation de la dette extérieure est supposée libellée en monnaie internationale (le dollar américain) et le taux d'intérêt nominal supposé par commodité constant. Le solde commercial (en dollars) ou encore les recettes nettes d'exportation et le compte courant sont des variables utilisées dans leur analyse et qui sont pertinentes pour la présente étude. En outre, il s'agira dans cette étude d'analyser la relation linéaire en estimant un modèle de panel et la relation non linéaire (PSTR) afin de détecter la possibilité de l'existence d'une relation de seuil entre les deux variables.

Les variables du modèle sont : le taux d'endettement extérieur des pays, le niveau d'intégration des pays ; le PIB par tête, le taux de change, les réserves extérieures, la qualité des institutions (INST).

Les données proviendront des bases de données de la Banque mondiale, de la BAD, du FMI, de Penn World Tables.

E8.4. Résultats

Cette étude permettra d'atteindre les résultats suivants :

- le niveau d'intégration et les initiatives entreprises en Afrique sont présentés ;
- la soutenabilité de la dette des pays africains et les conditions sous lesquelles l'intégration régionale favorise la réduction de l'endettement sont examinées ;
- le niveau d'intégration affecte positivement la soutenabilité de la dette extérieure ;
- des recommandations pour améliorer l'intégration africaine et la soutenabilité de la dette extérieure sont formulées.

⁴ Hénin Pierre-Yves, Fève Patrick. Une évaluation économétrique de la soutenabilité de la dette extérieure des pays en développement. In: Revue économique, volume 49, n°1, 1998. pp. 75-86.

Etude 9 : Sortie de l'AES de l'institution CEDEAO : une analyse des négociations futures par la théorie des jeux / Prof BEKE Tite

E9.1. Contexte et justification

Les difficultés de la CEDEAO à relever impérativement les défis cruciaux de sécurité ont profondément impacté les États du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger) qui sont en première ligne de la menace terroriste. La crise humanitaire et les nombreuses pertes en vies humaines consécutives aux attaques terroristes ont occasionné des tensions sociales et politiques qui ont dégénéré en des coups d'État militaires respectivement au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Prenant pour fondement le respect des principes de démocratie et de bonne gouvernance inscrits à son protocole de 2001, la CEDEAO a déclenché une série de sanctions à l'encontre des régimes issus des coups d'État militaires du Mali, du Burkina Faso et du Niger.

Toutefois, les effets néfastes sur les populations des diverses sanctions appliquées, l'inefficacité de la réponse sécuritaire et la faible solidarité de la CEDEAO face au péril terroriste ont encouragé les soutiens des populations aux nouveaux pouvoirs militaires.

La sortie des trois (3) pays de l'AES de la CEDEAO constitue un choc sans précédent au processus d'intégration régionale et redessine les relations commerciales, politiques et sociales de la région. En effet, plusieurs scénarios de remise en cause des accords de coopération en matière commerciale, migratoire, politique et sociale nécessitent d'être envisagés et anticipés par des analyses rationnelles et stratégiques afin d'éclairer la prise de décision.

E9.2. Objectifs

L'objectif principal de cette étude est d'analyser l'issue des scénarios de négociation sur la libre circulation des biens et des personnes entre la CEDEAO et l'AES. De manière spécifique, il s'agit d'une part, d'évaluer les meilleures stratégies pour toutes les parties, dans le cadre d'une négociation commerciale sur la libre circulation des biens. D'autre part, l'étude détermine les stratégies optimales de négociation pour la libre circulation des personnes.

E9.3. Méthodologie

La théorie des jeux, qui étudie les décisions stratégiques entre agents rationnels qui interagissent dans un même environnement, offre un cadre pertinent pour comprendre les choix futurs des différents États. Elle permet de modéliser les interactions entre les pays de la région, tout en tenant compte des stratégies concurrentielles, des négociations multilatérales, ainsi que des intérêts économiques et commerciaux.

Le cadre théorique utilisé repose sur les modèles de jeux de coordination et la démarche combine une approche théorique où la modélisation est utilisée pour simuler les décisions rationnelles des deux parties que sont la CEDEAO et l'AES et une analyse empirique, fondée sur les accords existants et les statistiques récentes sur le commerce et les flux migratoires régionaux.

A court terme, le retrait des trois (3) pays anciennement membres implique une remise en cause des accords sur les points suivants :

- ✓ la mobilité des biens et des personnes ;
- ✓ les politiques sectorielles régionales ;
- ✓ la sécurité notamment en matière d'échange de renseignement et de participation aux initiatives de lutte contre le terrorisme.

Les enjeux en termes de pertes et gains potentiels qui guideront les négociations pour une redéfinition des relations entre les pays de l'Afrique de l'Ouest concernent prioritairement les axes suivants : - l'accès à une zone de libre-échange ; et - la libre circulation des personnes.

Cadre du jeu

La théorie des jeux se prête bien à l'analyse stratégique des négociations entre les deux parties que sont les Etats membres de la CEDEAO et ceux de l'AES.

Dans cette perspective, les éléments caractéristiques du jeu peuvent être présentés comme suit :

i. les joueurs

Nous considérons dans un souci de simplification, deux principaux acteurs, que constituent les organisations CEDEAO et AES.

ii. les stratégies

Les deux acteurs du jeu peuvent choisir sur le principe d'autonomie de décision, simultanément entre deux stratégies de négociation.

✓ *La stratégie du compromis*

Elle consiste à maintenir les accords essentiels de partenariat au niveau économique, politique, social et sécuritaire.

✓ *La stratégie intransigeante ou le refus du compromis*

Elle consiste à rejeter tout accord préférentiel ou privilégié entre les deux camps.

Dans cette analyse, la possibilité de stratégies mixtes n'est pas prise en considération pour des raisons de clarté.

iii. les payoffs ou fonctions de gains

La rationalité des acteurs implique qu'ils fondent leurs décisions sur les effets à court terme de ces décisions et ceux qui en résulteront à moyen et long terme à partir d'informations connues de tous. L'on suppose donc un jeu à informations complètes.

En outre, dans la mesure où, il reste difficile de définir un facteur d'actualisation permettant de résumer en une seule fonction les effets de court et de long terme et de prévoir les incertitudes de long terme, seule la période d'analyse de court terme sera considérée.

Les effets ou résultats de court terme des décisions simultanées définissent les gains du jeu qui porteront sur les deux (2) thèmes de négociation suivants :

- la zone de libre-échange,
- la libre circulation des personnes.

E9.4. Résultats attendus

Le cadre actuel de coopération entre l'AES et la CEDEAO est actuellement indéfini mais en recomposition, ouvrant la voie à plusieurs scénarios dont celui du compromis tacite maintenant les accords de libre-échange et de libre circulation des personnes et des capitaux. De cette étude, l'on espère démontrer que les équilibres actuels de compromis respectivement pour le libre-échange et la libre circulation des personnes sont les stratégies de négociation optimales pour toutes les parties à court terme en cas de renégociation des relations de coopération entre les deux blocs.

2.2- PUBLICATIONS

Au titre des publications, la CAPEC publiera des policy briefs issus des travaux de 2025 et de ceux de 2026, qu'elle distribuera par le canal de clés USB ou par des envois par mails, à l'occasion des séminaires de dissémination ou des conférences. Quelques exemplaires seront édités pour les Ministères, institutions avec lesquelles la CAPEC travaille régulièrement ou susceptibles d'être intéressées par la problématique traitée dans le Policy brief.

2.3- FORMATION

Au cours de l'année 2025, la CAPEC réalisera des sessions de formation au profit des chercheurs des doctorants et du Personnel d'appui dont un media training. En fonction de la demande, elle organisera des sessions de formation à l'endroit des cadres de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile.

2.4- SEMINAIRES DE DISSEMINATION, FORUM, INTERFACE ET GOUVERNANCE

En vue de faire connaître les résultats des travaux de recherche de la CAPEC aux décideurs et au grand public des divers secteurs (administration, secteur privé, collectivités locales, ONG, Société Civile, etc.), deux séminaires de dissémination des résultats des travaux des chercheurs et trois (03 conférences) seront organisés par la Cellule en 2026. Les trois conférences sont déjà programmées en collaboration avec le Japan Corner de l'Université Félix Houphouët Boigny : 15 janvier 2026 (5^e conférence internationale sur les études japonaises), 13 février 2026 (3^e Conférence JICA, le 06 mars 2026 (Conférence internationale avec l'ambassade du Japon

Pour veiller à l'orientation stratégique et mener à bien sa mission de supervision, le Comité de Pilotage de la CAPEC organisera quatre réunions statutaires en 2026 dont deux en présentiel dans les mois de juin/juillet et décembre.

2.5- ETUDES ET RECHERCHES A TITRE ONEREUX

La CAPEC prévoit contribuer une fois de plus à la réalisation de différentes études à titre onéreux. Au regard du bilan de 2025, la CAPEC s'attend à réaliser 10 nouvelles études à titre onéreux pour 2026 en plus des études de 2025 à achever.

2.6- APPUIS TECHNIQUES ET CONVENTIONS

Comme les années précédentes, la CAPEC reste disponible pour offrir son assistance technique aux différents ministères qui la solliciteront ainsi qu'autres acteurs du secteur public, du secteur privé et de la société civile. A ce titre elle reste disposée à mener des démarches, à soumettre des projets de recherche pour obtenir au moins une nouvelle convention avec une ou des structures en 2026.

2.7- AUTRES ACTIVITES

En plus des activités classiques, d'autres activités seront réalisées dans le courant de l'année 2026. Il s'agit, de :

- l'élaboration d'un plan stratégique 2026-2030 de la CAPEC, avec l'appui financier de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) ;
- l'audit de la gestion de 2025 ;
- la révision du manuel de procédures ;
- l'élaboration d'un plan de suivi-évaluation pour le plan stratégique et pour l'année 2026 ;
- la coopération avec des institutions internationales pour l'organisation d'activités : l'appui à JICA pour l'organisation de la 3^e Conférence de JICA Chair, l'appui à l'entreprise SHIMIZU Corporation pour l'organisation d'un atelier de formation, l'organisation d'une Conférence internationale post-TICAD avec le concours de l'Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire.
- des réunions de l'équipe de travail et de séminaires internes dans le cadre de formations internes ou de réalisation d'études pour des institutions.

2.8- PLAN DE COMMUNICATION 2026

Au cours des dernières années, la CAPEC a renforcé sa crédibilité grâce à la qualité de ses analyses, l'organisation d'événements scientifiques et le développement de partenariats stratégiques, ce qui lui a valu une reconnaissance accrue. Cependant, sa communication reste principalement événementielle, avec une valorisation limitée des résultats de recherche et une présence digitale à consolider. Face aux évolutions numériques et à la concurrence dans l'espace public, la CAPEC doit harmoniser son identité visuelle, structurer ses relations médias et moderniser ses outils de communication. Le Plan de communication 2026 répond à ces enjeux en renforçant sa notoriété, en valorisant ses projets et événements majeurs, et en modernisant son image. Pour accroître durablement l'impact de ses actions auprès de son public, le plan de communication 2026 de la CAPEC s'articulera autour de trois axes : communication institutionnelle et visibilité, communication digitale performante et communication événementielle cohérente.

2.8.1. Communication institutionnelle et visibilité

À l'occasion du Nouvel An 2026, la CAPEC procédera à la remise de supports institutionnels à l'attention des autorités politiques et administratives, des opérateurs économiques ainsi que des chercheurs. Ces présents, conçus à l'effigie de la CAPEC, seront notamment des calendriers, des agendas, des conférenciers, des stylos, des porte-clés et des porte-cartes de visite.

Dans le cadre du Kareem, la CAPEC témoignera sa générosité en offrant des corbeilles de vivres à plusieurs autorités gouvernementales appartenant à la communauté musulmane et aux musulmans de la communauté du CIRES (CAPEC- CIRES- GPE).

2.8.2. Communication digitale (Site web, réseaux sociaux)

La communication digitale est un levier clé pour renforcer la visibilité et la crédibilité de la CAPEC. Elle comprend la modernisation du site web, la valorisation des résultats de recherche, le développement de contenus institutionnels à forte valeur ajoutée, et le renforcement de la présence et de l'animation sur les réseaux sociaux.

- **Site web**

Structuration et modernisation des supports digitaux

La CAPEC a entrepris une démarche de modernisation et de structuration de ses supports digitaux, en mettant particulièrement l'accent sur son site web institutionnel. Cette initiative vise à rendre le site plus ergonomique et accessible, tout en offrant une version en anglais pour toucher un public plus large. Les contenus y sont régulièrement actualisés, couvrant les actualités, les publications, les projets et les événements de l'institution. Parallèlement, un effort soutenu est mené pour harmoniser l'identité visuelle digitale, à travers la mise en place d'une charte graphique cohérente, de templates uniformisés et de visuels attrayants, renforçant ainsi la cohérence et la visibilité de la CAPEC en ligne.

Valorisation des résultats de recherche et productions

La CAPEC valorise ses travaux en mettant en ligne systématiquement études, rapports et Policy briefs, et en créant une rubrique dédiée aux résultats clés et impacts de ses recherches.

Développement de contenus institutionnels à forte valeur ajoutée

- Élaboration de contenus institutionnels pertinents et utiles, qui reflètent les travaux et l'expertise de la CAPEC.
- Diffusion de tribunes, analyses courtes et décryptages en lien avec l'actualité économique et sociale, pour nourrir le débat et accompagner la prise de décision.
- Renforcement de la visibilité et de l'accessibilité des productions : optimisation du référencement naturel (SEO) du site web et mise en place d'un archivage structuré, simple à consulter.

Professionnalisation de la gestion digitale

- Déploiement d'outils pour suivre et analyser l'activité en ligne : statistiques, audiences, et tendances d'engagement.
- Renforcement des compétences internes en communication digitale pour mieux gérer les contenus et interactions.
- Mise en place de procédures claires pour valider et publier les informations, afin d'assurer cohérence et fiabilité.

- **Réseaux Sociaux**

Structuration et modernisation des supports digitaux

- Mise à jour régulière des contenus (actualités, publications, projets, événements).
- Harmonisation de l'identité visuelle digitale (charte graphique, templates, visuels).
- Production de contenus de qualité, en Français et en anglais, alignés aux standards de la CAPEC

Renforcement de la présence sur les réseaux sociaux

- Élaboration d'une stratégie éditoriale digitale (calendrier de publication, lignes de messages).
- Animation régulière des comptes institutionnels (LinkedIn, X/Facebook selon cibles).
- Couverture digitale des événements (avant, pendant, après).
- Création de séries thématiques (ex : La CAPEC en 30 min)

2.8.3. Communication événementielle

La communication événementielle vise à assurer la visibilité, la valorisation et la reconnaissance des activités de la CAPEC auprès de ses partenaires, en mettant en place des dispositifs complets et adaptés à chaque événement. Elle se décline en deux composantes principales :

Conception et diffusion de dispositifs complets pour chaque activité majeure (annonces, invitations, supports de salle, branding, reporting), avec, selon les besoins, une couverture médiatique et une présence institutionnelle (stands, expositions, interventions).

Production et actualisation de supports de communication (affiches, kakemonos, brochures, plaquettes, présentations types, contenus de valorisation) afin d'améliorer la reconnaissance et la lisibilité de la CAPEC auprès des partenaires publics, privés, techniques et académiques.

2.9- RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus de l'exécution de ce programme d'activités sont récapitulés dans le tableau ci-après.

Résultats attendus du programme d'activités 2026

N°	Activités	Résultats attendus
1	Etudes et recherches	09 Nouveaux travaux de recherches (recherches personnelles des chercheurs) en 2026 et 4 études de 2025 à achever.
2	Publication	Publication de Policy briefs (prévision de 18 Policy briefs à raison de 2 par étude) et 17 Policy briefs de 2025 à élaborer. Publier au moins 3 articles dans des revues scientifiques.
3	Formation des Cadres du secteur public, du Secteur privé, de la société civile et Formation du Personnel et des Chercheurs de la CAPEC	02 pour les Cadres 02 pour les Chercheurs 02 pour le Personnel d'appui
4	Séminaire de dissémination, Forum, Interface, Gouvernance	Organisation de deux (2) Séminaires de dissémination des résultats des études et recherches et de trois (03) conférences internationales. Organisation de quatre (4) réunions ordinaires du Comité de Pilotage dont deux (2) en présentiel.
5	Etudes et recherches à titres onéreux, Mobilisation des ressources	Participation à 12 appels d'offres pour des études et recherches à titre onéreux pour 10 nouvelles études.
6	Appuis techniques	Signature d'au moins 1 nouvelle Convention.
7	Communication	Elaborer un plan de communication et le mettre en œuvre.
8	Gestion stratégique, financière et suivi-évaluation	Elaborer le Plan Stratégique 2026-2030 de la CAPEC ; Elaborer d'un plan de suivi-évaluation pour le plan stratégique et pour l'année 2026 ; Réaliser l'audit de la gestion de l'année 2025 ; Actualiser le manuel de procédures.

3- INDICATEURS DE PERFORMANCE ET RISQUES

3.1- INDICATEURS DE PERFORMANCE

L'évaluation des performances pour l'année 2026 s'inscrira dans la continuité des années précédentes et sera réalisée conformément au Plan de Suivi et d'Évaluation, élaboré avec l'appui du Responsable chargé de cette mission. Les contributions des chercheurs et du personnel d'appui seront appréciées à travers une fiche spécifiquement conçue à cet effet.

3.2- RISQUES

La majorité des activités prévues pour l'année 2026 seront réalisées à l'aide des ressources internes générées à travers des prestations de service de la CAPEC. Cependant, la mobilisation effective de ces ressources constitue le principal défi pour l'atteinte des objectifs fixés. Ce risque pourrait être minimisé grâce à une augmentation significative du soutien budgétaire de l'État, rendue possible par l'engagement de Monsieur le Président de l'Université FHB et des membres du Comité de pilotage.

CONCLUSION

L'année 2026 marque le début de mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2026-2030) qui s'inscrit dans la continuité du précédent. Plusieurs défis doivent être relevés pour impulser une transformation structurelle accélérée de l'économie. La CAPEC envisage d'achever les 4 études en cours et réaliser un total de neuf (09) nouvelles études dans le cadre de son programme de recherche interne. Par ailleurs, projettent de participer douze nouveaux appels d'offre débouchant sur dix nouvelles à titre onéreux. Ces travaux accompagnés de séminaires de dissémination, de conférences, d'activités de communication et de formations, visent à renforcer les capacités des décideurs et à éclairer les orientations des politiques économiques. Les détails relatifs au budget des chercheurs, au calendrier des activités et aux ressources allouées sont fournis en annexes.

ANNEXES

ANNEXE 1 : BUDGET TEMPS DES CHERCHEURS

Les budgets temps des chercheurs dans la mise en œuvre du programme d'activités 2026 de la CAPEC et représentent leur programme de travail individuel. L'unité de mesure est la semaine. Les activités inscrites dans les budgets-temps s'échelonnent sur une année subdivisée en quatre (4) trimestres.

ACTIVITES	Janv-Mars	Avril-Juin	Juillet-Sept	Oct-Décembre	TOTAL	
					Semaines	En %
Recherches	2,50	2,50	1,00	1,00	7,00	13,86
Thématiques	2,00	2,00	0,50	0,50	5,00	09,90
Suivi et évaluation	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,96
Publications	1,00	1,00	0,75	0,75	3,50	6,93
Policy briefs	1,00	1,00	0,75	0,75	3,50	6,93
Formation	1,00	2,00	1,50	0,50	5,00	09,90
Internes CAPEC	1,00	1,00	0,50	0,50	3,00	5,94
Cadres administration	0,00	1,00	1,00	0,00	2,00	3,96
Séminaires et Conférences	2,00	2,00	2,00	2,00	8,00	15,84
Internes CAPEC	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00	7,92
Externes publiques	1,00	1,00	1,00	1,00	4,00	7,92
Administration CAPEC	2,00	2,00	3,00	2,00	9,00	17,82
Réunion CAPEC	0,50	0,50	0,50	0,50	2,00	3,96
Permanence	1,50	1,50	2,50	1,50	7,00	13,86
Sous Total Activités CAPEC	8,5	9,5	8,25	6,25	32,50	
<i>En % du Total CAPEC</i>	<i>26,15</i>	<i>29,23</i>	<i>25,38</i>	<i>19,24</i>	<i>100,00</i>	64,36
Enseignements	4,00	2,00	2,00	5,00	13,00	31,94
Congés	0,00	1,00	2,5	1,5	5,00	5,55
Sous Total hors CAPEC	4,00	3,00	4,5	6,50	18,00	35,65
TOTAL GLOBAL	12,5	12,5	12,75	12,75	50,5	100,00